



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

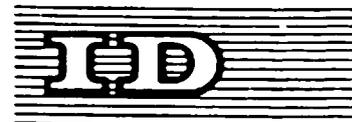
## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



# 15106-F



Distr. LIMITEE  
ID/WG.444/6  
25 novembre 1985

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Forum sur la participation des organisations  
non gouvernementales à la mise en oeuvre du  
Programme pour la Décennie du développement  
industriel de l'Afrique\*

Abidjan (Côte d'Ivoire), 28-30 août 1985

RAPPORT\*\*

*Forum sur la participation des  
organisations non gouvernementales  
à la mise en oeuvre du programme  
pour la DIDA)*

établi par

le Secrétariat de l'ONUDI

\* Organisé conjointement par l'ONUDI et l'AIAPD (Association des institutions africaines de financement du développement).

\*\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

## I. INTRODUCTION

1. Le Forum sur la participation des ONG à la mise en oeuvre du programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique s'est tenu dans les locaux de la Banque africaine de développement à Abidjan du 28 au 30 août 1985. Il était organisé conjointement par l'ONUDI et l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD). L'ordre du jour du Forum figure à l'annexe I, la liste des participants à l'annexe II et la liste des documents distribués au cours du Forum à l'annexe III. Y ont participé 60 personnes représentant 42 ONG, 5 OIG, 4 agences de presse et organes de radio et de télévision et divers ministères ivoiriens et camerounais.

2. Les objectifs du Forum étaient les suivants :

- a) Etudier la manière dont les organisations non gouvernementales (ONG) nationales, régionales et internationales, ainsi que les institutions commerciales et industrielles participent ou pourraient participer au développement industriel des pays africains et éventuellement au programme de coopération technique de l'ONUDI en Afrique;
- b) Echanger des renseignements sur les activités des ONG axées sur le développement industriel et économique des pays africains et étudier la possibilité de coordonner ces activités ou d'améliorer la coordination existante afin qu'elles contribuent plus efficacement à la réalisation des objectifs du programme de l'IDDA;
- c) Définir des programmes et des projets réalisables dans un certain nombre de secteurs industriels prioritaires dans le cadre desquels une coopération pourrait être instaurée entre l'ONUDI, les ONG et d'autres parties intéressées dans le but d'accélérer l'industrialisation des pays africains en développement.

3. On a examiné le rôle que jouent ou que pourraient jouer les ONG dans les cinq domaines suivants :

- i) Développement des industries de machines agricoles en Afrique;
- ii) Développement des industries de matériaux de construction en Afrique;
- iii) Développement des industries alimentaires et des agro-industries en Afrique;
- iv) Développement des énergies nouvelles et renouvelables en Afrique;
- v) "Dettes et développement dans le contexte africain actuel".

## II. OUVERTURE DU FORUM

4. La cérémonie d'ouverture du Forum a été présidée par M. Séri Gnoleba, ministre d'Etat de la République de Côte d'Ivoire. Il était accompagné de M. Bernard Ehui, ministre de l'industrie. Ont également pris part à la cérémonie MM. Wila D. Mung'Omba, président de la Banque africaine de développement, René Amichia, président honoraire de l'AIAFD, Bentum-Williams et Apity, respectivement président et secrétaire général de l'AIAFD. L'ONUDI était représentée par le chef de la Section des ONG, le chef du Groupe de coordination pour l'IDDA et deux autres fonctionnaires.

5. Dans son discours d'ouverture, M. Séri Gnoleba a déclaré que son pays se réjouissait d'accueillir le Forum et a félicité l'AIAFD et l'ONUDI de cette initiative commune. Il a retracé l'expérience des cinq dernières années en Côte d'Ivoire où le développement industriel a été étroitement associé au développement agricole. Il a ensuite indiqué que l'industrialisation des pays africains était freinée par divers problèmes : taille réduite des marchés nationaux, absence d'infrastructure industrielle, protectionnisme croissant des pays développés, etc. Pour toutes ces raisons, il convenait d'intensifier la coopération régionale et sous-régionale et de renforcer les groupements d'intégration économique géopolitique tels que la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe et la CEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest). M. Séri Gnoleba a invité les organisations non gouvernementales, en particulier les chambres de commerce et d'industrie et les organismes industriels, à développer leurs activités et leur fonction consultative et à faire connaître leurs vues à leurs gouvernements respectifs.

6. M. Wila D. Mung'Omba a déclaré que la Banque africaine de développement avait constaté, non sans fierté, que l'AIAFD, qu'elle a portée sur les fonds baptismaux, était devenue un instrument efficace dans l'effort visant à accélérer le processus de développement du continent africain. Il s'est félicité des liens puissants et actifs unissant l'ONUDI et la Banque. Il a ensuite expliqué le rôle que jouait la Banque dans la réalisation des objectifs du Programme de l'IDDA. La participation de la Banque au processus d'industrialisation de l'Afrique s'est fortement accrue en 1984; les prêts accordés par le Groupe de la Banque africaine de développement au secteur industriel s'élevaient à 196 580 000 dollars, soit 22,4 % contre 5,9 % en 1983, alors que les prêts à l'industrie d'un montant de 177 710 000 dollars représentaient 35,2 % de la totalité des prêts, contre 9,9 % en 1983.

7. En tant que Président de l'AIAFD, M. Bentum-Williams s'est félicité de la coopération avec l'ONUDI, qui avait abouti à l'organisation du Forum et il a souhaité que les débats débouchent sur des propositions concrètes pour une plus grande participation des ONG à l'industrialisation des pays africains.

8. Le chef de la Section des organisations non gouvernementales s'est exprimé, au nom de l'ONUDI, sur la situation économique générale et sur l'industrialisation des pays africains. Il a souligné l'importance que revêt l'action des ONG pour la promotion de l'industrialisation des pays en développement et pour la coopération internationale. Soucieuse d'utiliser pleinement l'énorme potentiel dont disposent les ONG, tant nationales qu'internationales, privées que publiques, l'ONUDI a coopéré avec toute une série de ces organisations dans divers domaines techniques et dans des activités de promotion du développement. Qu'il s'agisse d'intégrer les moyens dont disposent les ONG à ses propres programmes ou de la promotion de la coopération directe entre les organismes industriels dans les pays développés et en développement, l'ONUDI est désormais convaincue du potentiel immense que recèle cette coopération.

### III. ELECTION DU BUREAU

9. Les participants ont élu M. René Amichia, président honoraire de l'AIAFD et directeur général du Crédit de Côte d'Ivoire, président du Forum. Ont en outre été élus cinq vice-présidents chargés de diriger les débats sur les cinq grandes questions retenues et d'en faire le résumé. Il s'agit de :

- i) M. René Coffi, directeur général de la "Société ivoirienne de technologie tropicale" (12 T) (Développement de l'industrie alimentaire et des agro-industries en Afrique);
- ii) M. A. Diallo, vice-secrétaire général de l'"Organisation de l'unité syndicale" (OUSA) (Développement de l'industrie des machines agricoles en Afrique);
- iii) M. Koita Fodié, secrétaire général de l'Association pour le développement naturel d'une architecture et d'un urbanisme africain (ADAUA) (Développement de l'industrie des matériaux de construction en Afrique);
- iv) M. Kana Mutombo, secrétaire général de l'Union des producteurs d'énergie en Afrique (UPDEA) (Développement des énergies nouvelles et renouvelables en Afrique);
- v) M. Tigoué Kouanvi, secrétaire exécutif de l'Union africaine et mauricienne de banques (UAMB) (Dette et développement dans le contexte africain actuel).

10. La première séance du Forum a été consacrée à la présentation aux participants du programme de l'IDDA et des activités de l'ONUDI en général. La présentation de ces deux sujets a été faite respectivement par le chef du Groupe de coordination de l'IDDA et par un fonctionnaire du Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes.

11. Dans sa déclaration, le chef du Groupe de coordination de l'IDDA a rappelé l'importance accordée à l'industrialisation dans le Plan d'action de Lagos par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA); en effet, le développement industriel y vient immédiatement après l'autosuffisance alimentaire dans l'ordre de priorité. Les pays africains sont instamment priés de tout mettre en oeuvre afin d'arriver au cours de la décennie à l'autosuffisance dans les secteurs de l'alimentation, des matériaux de construction, du vêtement et de l'énergie. Il a insisté en outre sur l'interaction industrie-agriculture. L'augmentation de la production alimentaire dépend de la fourniture à l'industrie des services des équipements, des outils, des machines et des produits pré et post-moisson nécessaires à l'agriculture. L'IDDA, proclamée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA dans le Plan d'action de Lagos et par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1980, vise à favoriser la prise de conscience en Afrique de la nécessité d'accélérer l'industrialisation sur le continent et à mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur d'un soutien technique et financier accru aux efforts des pays africains. Le programme pour la Décennie, élaboré en commun par les secrétariats de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'ONUDI à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies est divisé en deux phases : la phase préparatoire (1982-1984) et la phase d'exécution (1986-1990). Au cours de la première phase, des mesures ont été prises afin de préparer l'application du programme de la Décennie au niveau tant national que sous-régional et régional.

12. Au niveau national, de nombreux pays ont mis en place les infrastructures organiques nécessaires (comités nationaux de coordination, services centraux d'exécution) et incorporé les principes et idées de l'IDDA au Plan. Aux niveaux sous-régional et régional, un programme industriel intégré a été élaboré à l'issue de quatre réunions sous-régionales organisées en 1983 et en 1984 par l'ONUDI en coopération avec la CEA et l'OUA. Ce programme a été approuvé par la Conférence des ministres africains de l'industrie et par la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Au cours de cette phase, l'ONUDI a aidé les pays et les organisations sous-régionales à renforcer leurs infrastructures organiques industrielles, à créer des usines pilotes, à former la main-d'oeuvre industrielle, à organiser des activités de promotion des investissements, etc.

13. La phase suivante sera axée sur l'exécution des programmes. Le concours de la communauté internationale en général et des organisations non gouvernementales en particulier sera nécessaire à la création d'industries motrices et de petites et moyennes industries, à la formation de la main-d'oeuvre industrielle et à la mise en place d'une infrastructure technique, à la mobilisation des ressources financières, à l'acquisition de technologies, etc.

14. Un fonctionnaire du Service de l'élaboration et de l'évaluation des programmes a ensuite fait un exposé sur les activités de coopération technique de l'ONUDI en soulignant certains aspects particuliers tels que le développement du programme d'assistance technique, l'élaboration de projets, l'exécution et le financement.

#### IV. LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET DES AGRO-INDUSTRIES EN AFRIQUE

15. M. A.C. Mosha, directeur du service de la science et de la technologie alimentaires au Centre tanzanien pour l'alimentation et la nutrition et consultant de l'ONUDI sur l'industrie alimentaire et les agro-industries a présenté ce sujet.

16. Plusieurs types d'ONG participent aux activités portant sur le développement de l'industrie alimentaire et des agro-industries. Les ONG les plus structurées sont celles qui se sont constituées à partir d'organisations communautaires traditionnelles et de groupes d'assistance mutuelle; certaines de leurs activités sont de nature industrielle (industrialisation rurale) et comprennent l'entreposage, la transformation traditionnelle, la commercialisation et la distribution. Les organisations confessionnelles et autres organisations bénévoles liées à des organisations internationales fournissent une assistance et facilitent la coopération sur le terrain entre les membres des collectivités au sein desquelles elles sont actives. Il y a d'autres types d'ONG, telles les chambres de commerce et d'industrie, les chambres syndicales, les associations scientifiques et techniques du secteur alimentaire, les coopératives, les universités et les centres de recherche, etc., qui jouent déjà un rôle dans le développement de l'industrie alimentaire.

17. Il semble qu'elles aient réussi en intervenant dans des domaines où les besoins étaient les plus impérieux : sensibilisation de la population, recherche, travail de laboratoire, formation, mobilisation des ressources, etc. Les principales sources de difficultés en matière de développement de l'industrie alimentaire, qu'ont fait apparaître les débats, sont les suivantes : conception erronée des projets, manque de connaissances pratiques en matière d'élaboration et d'évaluation et manque de structures adaptées pour le suivi des projets, main-d'oeuvre insuffisamment qualifiée et pénurie de matières premières.

18. Après la présentation de ce point par M. Mosha, les participants ont exprimé leurs vues par le biais de questions et d'observations. Si l'on veut atteindre les objectifs de l'IDDA, à savoir assurer l'autosuffisance alimentaire et fournir des matières premières aux industries alimentaires, il faut que les gouvernements africains prennent des mesures de relance de la production agricole : prix à la production appropriés, meilleure conception et élaboration des projets, renforcement des infrastructures organiques responsables de l'exécution et du contrôle des projets. Il faut également associer les ONG à l'élaboration des politiques et renforcer la coordination entre toutes les parties intéressées (coopératives, centres de recherche-développement, universités, associations de femmes, syndicats, etc.) en matière d'élaboration et de perfectionnement des technologies locales, de formation de main-d'oeuvre et de traitement des matières premières locales. Les ONG ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de normes et l'adoption de mesures de contrôle de qualité répondant aux besoins de la région; la nécessité d'utiliser les compétences locales et de développer le commerce interafricain a été soulignée par plusieurs participants. On a également estimé qu'il fallait développer une industrie du conditionnement utilisant les matières premières locales et fournissant à l'agriculture et aux agro-industries les conteneurs dont elles ont besoin.

19. Nombre de remarques et de suggestions avancées au cours des débats sur cette question sont aussi applicables aux autres questions examinées par le Forum et ont été une nouvelle fois formulées au cours des séances suivantes. Elles n'apparaîtront dans le présent rapport que si cela est indispensable pour souligner leur importance dans le cadre du sujet abordé.

20. En matière de développement des industries alimentaires et des agro-industries, on a défini les domaines de coopération suivants :

- i) Transfert de technologies : il devrait être adapté aux conditions locales et couvrir les domaines suivants : production et transformation, commercialisation et distribution, mise en place de centres de recherche-développement, perfectionnement des technologies locales, fabrication de machines et de pièces détachées, création d'unités pilotes dans un certain nombre de pays;
- ii) Formation en cours d'emploi : cela nécessitera peut-être la création d'infrastructures ou leur renforcement (centres de formation et instructeurs) l'organisation de stages de formation spécialisée, etc.;

- iii) Les ONG internationales pourraient user de leur poids pour influencer sur le dialogue Nord-Sud afin que les pays africains y soient traités de manière équitable. Elles pourraient infléchir les politiques de fixation des prix de manière à assurer de meilleurs prix à la production pour les produits de base africains sur le marché mondial. Elles pourraient s'efforcer d'obtenir un abaissement des barrières commerciales telles que les tarifs et le système des quotas et ainsi élargir les marchés des produits de base des pays africains;
- iv) Réalisation des études de faisabilité et de préinvestissement nécessaires à la création d'industries alimentaires intégrées : ceci réduirait les risques de mauvais choix technologiques et de pertes financières;
- v) Services consultatifs : ils pourraient se présenter sous la forme d'études sur l'organisation des installations industrielles, sur leur viabilité économique et technique et sur leur gestion (en particulier les petites installations) et sur la commercialisation ainsi que sur divers aspects technologiques;
- vi) Coentreprises : elles pourraient englober la production, la transformation et la commercialisation et profiteraient aux deux parties. Les ONG internationales pourraient en être actionnaires, apporter un concours financier et s'associer à leur gestion;
- vii) Les coopératives sont un bon outil de mobilisation des ressources. Des prêts pourraient être accordés par des institutions financières coopératives qui pourraient également fournir un savoir-faire technique et des garanties sous forme de crédit à l'exportation;
- viii) Nombre d'installations du secteur de l'industrie alimentaire, allant des meuneries aux usines de traitement des fruits et légumes, ont besoin d'être soit remises en état, soit complètement rééquipées, soit même remplacées par des usines modernes si l'on veut pouvoir utiliser davantage la capacité installée;
- ix) Echange de renseignements entre les centres de recherche-développement, les universités et les industriels en matière de technologies avancées;
- x) Identification et échange d'experts africains chargés d'appliquer des projets industriels.

V. LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE  
DES MACHINES AGRICOLES EN AFRIQUE

21. M. Mohamed Béavogui, directeur p.i. du Département de conception du African Regional Centre for Engineering, Design and Manufacturing (ARCEDEM) d'Ibadan et consultant de l'ONUDI a présenté cette question.

22. La production de machines agricoles se situe à un niveau très bas dans les pays africains. La production locale ne couvre que 10 % des besoins locaux; en outre, les équipements fabriqués localement contiennent de 60 à 80 % de composants importés. La production est limitée à la fabrication d'outils et ustensiles simples et de machines agricoles simples de pré et post-moisson. Les machines complexes et motorisées sont généralement importées et achetées par les gros exploitants agricoles, la population rurale (soit plus de 80 % de la population totale) en absorbant moins de 5 %.

23. Un noyau d'industries mécaniques, au stade embryonnaire, participe aux opérations de fabrication, de sous-assemblage et d'assemblage et, dans certains cas, à la fabrication de pièces détachées pour tracteurs ainsi qu'à la construction d'installations de transformation et d'entreposage complexes.

24. Les organisations non gouvernementales, au niveau tant national qu'international, jouent un rôle important à tous les stades du développement de l'industrie des machines agricoles :

i) Dans nombre de pays africains, les universités et les centres nationaux et sous-régionaux de recherche-développement effectuent tout un travail de recherche en matière de conception, d'élaboration et d'expérimentation de machines et équipements agricoles. Malheureusement, ce travail revêt un caractère plus théorique que pratique et partant peut difficilement apporter des réponses aux besoins réels des agriculteurs et des industriels. Il existe aujourd'hui un grand nombre de prototypes dans les instituts de mécanique ou de technologie mais ils n'ont jamais été fabriqués commercialement parce qu'il n'existe pas de liens entre les universités, les centres de recherche-développement, les industriels et les utilisateurs;

ii) Les chambres syndicales, les coopératives ou les associations d'artisans participent directement à la production de machines et outils agricoles. Les organisations confessionnelles comme les associations chrétiennes ont plusieurs ateliers de mécanique en Tanzanie, en Sierra Leone, etc., où des équipements simples sont fabriqués.

Les ONG jouent également un rôle dans la commercialisation, la réparation et la maintenance et l'information grâce à l'organisation de foires, journées d'études et séminaires.

25. Au cours des débats qui ont suivi l'exposé de M. Béavogui, les participants ont souligné la cherté des machines agricoles et évoqué les difficultés qu'ont les petits exploitants agricoles à obtenir des prêts pour l'achat de cet équipement. Ces fermiers devraient former des coopératives ou d'autres types d'associations en vue de grouper leurs achats et de traiter directement avec les industriels. Les participants ont souligné l'importance que revêtent la réparation et la maintenance des machines agricoles, la formation des techniciens, le recyclage des forgerons de village, la coopération entre les centres de R-D, les universités et les chambres syndicales afin que soient produites des machines agricoles adaptées aux besoins des agriculteurs et à la nature des sols. Les outils mal adaptés risquent d'aggraver les effets de l'érosion et de perturber un écosystème à l'équilibre précaire, en particulier dans les pays du Sahel. Le savoir-faire des agriculteurs et les techniques utilisées en zone rurale ne devraient pas être sous-estimés, voire négligés mais, au contraire, être perfectionnés et largement diffusés.

26. La coopération entre les ONG nationales et les ONG internationales est possible dans les domaines suivants :

- i) Les ONG nationales et internationales pourraient oeuvrer de concert à l'amélioration de la conception des machines et équipements agricoles pour qu'ils soient mieux adaptés à la demande. Les échanges de prototypes devraient être encouragés. Ces prototypes devraient être mis à la disposition des industriels pour adaptation après essais concluants;
- ii) Des coentreprises de fabrication de certains types de machines agricoles pourraient être lancées grâce à la coopération avec les ONG internationales;
- iii) La coopération dans le domaine de la formation devrait avoir pour objectif de renforcer les compétences en matière d'évaluation, de conception et de production de prototypes de machines susceptibles d'être fabriquées localement et répondant aux besoins du marché. Cela pourrait être réalisé sous la forme de la création d'unités pilotes et de centres de démonstration, en particulier pour la production à petite et à moyenne échelle et pour le recyclage des forgerons de village et des artisans des zones suburbaines;

- iv) Des études et enquêtes conjointes seraient un bon moyen de favoriser la complémentarité et d'obtenir des résultats plus concrets. On pourrait organiser des journées d'études/séminaires communs en vue de lancer ou d'achever des études ainsi que des débats sur des points donnés, couvrant la production et l'utilisation des machines et équipements agricoles en Afrique;
- v) Certaines régions ont déjà une solide expérience de l'organisation de coopératives ou d'associations oeuvrant dans ce secteur prioritaire en Afrique. Leur concours pour le règlement des problèmes de gestion et d'organisation des ONG locales et pour l'échange de données d'expérience serait précieux.

#### VI. LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN AFRIQUE

27. M. Abraham Ouattara, directeur du Laboratoire des bâtiments et ouvrages d'art d'Abidjan (Côte d'Ivoire) a présenté le document de travail relatif à cette question qu'il a rédigé en collaboration avec M. Michel Titecat, chef du Département de la recherche du même laboratoire.

28. L'industrie de la construction et des matériaux de construction dans les pays africains se structure en deux secteurs bien distincts :

- i) Le secteur moderne, comprenant les ouvrages d'art, les tours et bâtiments administratifs, les bureaux, les banques et commerces du type européen, les logements de moyen et haut standing, les constructions et les infrastructures industrielles, etc., utilisant des machines modernes, du ciment, de l'électricité, du matériel de transport lourd, des matériaux importés, du personnel qualifié et nécessitant des investissements;
- ii) Le secteur non structuré, qui a pour vocation de satisfaire les besoins en logements de la grande majorité des populations urbaines et de la quasi-totalité du monde rural et utilise essentiellement l'énergie humaine, les matériaux locaux, une gamme de produits industriels limitée, des investissements modestes et une main-d'oeuvre peu qualifiée.

29. Les ONG jouent un rôle dans chacun de ces secteurs mais les participants se sont surtout intéressés au second secteur. En fait, on a constaté que les activités de nombreuses ONG bénévoles et autres ont été axées sur la construction de logements et la production de matériaux de construction destinés aux groupes sociaux à faible revenu. Leurs interventions se situent à deux niveaux : soit directement à celui

d'actions d'encadrement et de participation, soit à celui d'actions de formation technique, d'assistance à l'autoconstruction et de mise en place de coopératives. On a constaté que tous ces efforts s'orientaient vers :

- 1) La mise au point et la diffusion de technologies de substitution moins consommatrices d'outillage et de matériaux importés et nécessitant davantage de savoir-faire, de terre stabilisée, de plâtre, etc., d'origine locale;
- 2) L'adaptation de l'architecture, de l'urbanisme et des techniques urbaines aux modes de vie africains;
- 3) Le développement de la production de biens intermédiaires, d'outils de base et de matériel de construction.

30. Les participants ont pris conscience de l'intérêt qu'il y avait à substituer aux matériaux de construction importés, des matériaux locaux pour la construction de bâtiments collectifs, tels les écoles, les maternités, les hôpitaux, pour la construction de logements pour la population et de bâtiments pour le secteur agro-industriel (silos, etc.). Ils ont cité des exemples d'interventions fructueuses dans divers pays africains, en particulier au Sahel mais aussi en Egypte, au Nigéria, en Tunisie, etc. Compte tenu de leur faible coût, ces matériaux sont tout à fait adaptés aux programmes de construction nationaux, non seulement dans les zones rurales mais aussi dans les villes. La généralisation de techniques de construction utilisant les matériaux locaux se heurte à des obstacles psychologiques dans certains groupes sociaux urbains, obstacles qui ne sont pas justifiés par la qualité des bâtiments mais par le manque d'informations et d'éducation de la population dans ce domaine. Seuls des exemples concrets pourront vaincre cette résistance psychologique. De fait, des études spécialisées ad hoc sur l'optimisation des matériaux locaux ont montré que nombre des techniques mises au point dans ce domaine sont fiables. L'heure est maintenant venue de passer du stade expérimental à celui de la vulgarisation.

31. On a également pris conscience de la nécessité de créer de petites cimenteries compte tenu de la taille réduite des marchés nationaux et des difficultés qu'engendre la gestion de grosses installations. Des installations de petites tailles peuvent plus facilement être implantées à proximité des matières premières et des sources d'énergie dans des endroits où la demande de ciment est plus forte, ce qui permet ainsi de réduire le coût des transports.

32. Les domaines dans lesquels la coopération entre ONG devrait se poursuivre et être intensifiée sont les suivants :

- i) Consultation et échange d'informations entre les ONG participant au développement d'une industrie locale des matériaux de construction et à la mise au point de techniques de construction visant à l'adoption de spécifications, normes et mécanismes de contrôle de qualité ou à leur renforcement, ainsi que diffusion de l'information sur les résultats obtenus;
- ii) Tout programme dans ce domaine devrait se fonder sur une approche pluridisciplinaire faisant appel à des équipes de spécialistes dans les domaines de la technique, de l'économie, des finances, des affaires sociales, de la santé publique et de la sociologie, afin de garantir une adhésion et une participation plus fortes des populations intéressées; la coopération entre les ONG actives dans tous ces domaines sera utile;
- iii) Préparation et organisation en commun de stages de formation destinés au personnel d'encadrement et au personnel technique, permettant d'abaisser le coût de la formation et d'en améliorer les résultats;
- iv) Echange d'informations sur les technologies entre les ONG et les organismes de R-D intergouvernementaux

#### VII. LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT DES ENERGIES NOUVELLES ET RENOUEVELABLES EN AFRIQUE

33. Ce sujet a été présenté par M. Y.R. Brancart, chef du Service de production du Département des études et recherches techniques de l'Energie électrique de Côte d'Ivoire, à la demande de l'ONUDI en remplacement de M. Lamine Keita qui était dans l'impossibilité de participer au Forum.

34. La consommation d'énergie des pays africains se situe à un niveau très bas par rapport à la consommation mondiale. Toutefois, ils disposent d'un vaste potentiel énergétique en ce qui concerne les énergies classiques et renouvelables, mais il y a pénurie d'énergies commerciales. La demande d'énergie croît en outre plus vite que la production dans de nombreux pays.

35. Aussi les pays africains sont-ils contraints, pour satisfaire une croissance galopante de leur demande d'énergie, à la fois de gérer plus efficacement la demande par un choix rigoureux des ordres de priorité et par des mesures d'économie et de conservation, et de stimuler et d'encourager les solutions énergétiques de substitution fondées sur l'exploitation des ressources locales. Grâce aux recherches en laboratoire et à l'expérimentation sur le terrain, à la diffusion

de technologies nouvelles et à leur adaptation à l'environnement socioculturel, les résultats obtenus dans plusieurs pays africains - en particulier ceux du Sahel - en ce qui concerne la mise en valeur et les applications des énergies renouvelables sont encourageants, même si certaines difficultés doivent encore être surmontées. Les ONG, en particulier les centres de recherche-développement, les universités, les organismes bénévoles, etc., ont joué un rôle important dans cette évolution.

36. L'exploitation des énergies renouvelables vise à satisfaire les besoins énergétiques modestes et décentralisés des zones rurales. Elle nécessite des techniques simples, peu coûteuses et des matériaux locaux. Plusieurs ONG ont participé à la construction et à la diffusion de fourneaux améliorés avec l'appui, dans la plupart des cas, d'associations de femmes dont le rôle en matière de diffusion et de promotion est fondamental. La mise au point et l'expérimentation des prototypes et l'amélioration du fonctionnement incombent généralement aux laboratoires ou aux instituts spécialisés. Les ONG ont en outre obtenu des résultats intéressants dans les domaines du biogaz, des pompes éoliennes, de l'énergie solaire, etc.

37. Les participants ont pris conscience du fait que l'Afrique dispose d'un vaste potentiel en matière d'énergies nouvelles et renouvelables et que des résultats encourageants ont été obtenus en ce qui concerne la recherche dans ce domaine; toutefois, la mise en valeur des énergies nouvelles et renouvelables sera difficile faute de moyens financiers. En outre, les ressources étant peu susceptibles de croître suffisamment à l'avenir, les pays africains doivent coopérer, ainsi que les ONG des divers pays. La fourniture d'énergie commerciale aux zones rurales nécessite des investissements qui en font souvent une énergie plus coûteuse et moins concurrentielle que l'énergie fournie par les sources d'énergies nouvelles et renouvelables. Le coût de ces énergies nouvelles et renouvelables baisse en raison de l'utilisation de technologies nouvelles mais il pourrait être encore réduit si les équipements nécessaires étaient fabriqués localement. Les technologies mises au point en Afrique et ailleurs devraient être mises à la disposition des ONG actives en Afrique. On a cité des exemples de technologies ayant réussi dans les domaines suivants : énergie solaire, pompage, téléviseurs modulaires, production d'alcool à partir de sous-produits agricoles, fourneaux améliorés, minicentrales hydroélectriques, etc. Au Kenya, au Soudan, en Zambie, etc., des associations nationales d'ONG actives dans le domaine de la mise en valeur des énergies nouvelles et renouvelables ont été créées qui travaillent en liaison avec les centres de recherche-développement et des ONG internationales.

38. En dépit de ces résultats encourageants, le développement des énergies nouvelles et renouvelables est freiné par diverses contraintes :

- i) Sur le plan administratif, le secteur des énergies renouvelables est caractérisé dans la plupart des pays par la pléthore des services compétents qui relèvent de ministères différents. La circulation de l'information s'en trouve bloquée et on constate une absence de coordination et de cohérence dans les programmes d'activités;
- ii) Dans la majorité des pays africains, il y a pénurie de spécialistes dans les diverses disciplines liées à la mise en valeur et la gestion des énergies nouvelles et renouvelables. Il y a peu de spécialistes compétents en matière de recherche, de conception et d'exécution. Dans les zones rurales, les forgerons de village n'ont pas les compétences nécessaires dans ce domaine;
- iii) L'information sur les applications possibles des énergies renouvelables, sur le coût des divers types d'équipement, sur leurs avantages et inconvénients par rapport aux équipements classiques est encore peu abondante dans certains pays;
- iv) Du point de vue de la maturité technique, certains équipements utilisés dans le domaine des énergies renouvelables sont devenus très fiables. Toutefois, faute d'environnement technologique, la production locale de pièces détachées pour les réparations et la maintenance est réduite dans nombre de pays africains;
- v) L'acceptation par les populations rurales des équipements nécessaires à l'utilisation de l'énergie renouvelable est un objectif prioritaire; or, l'utilisation de ces équipements risquant d'entraîner des changements dans les habitudes de consommation et de travail des populations rurales, leur acceptation se fait assez lentement;
- vi) Les maigres ressources dont elles disposent et le coût élevé des équipements freinent le développement des programmes des ONG.

39. Grâce à la coopération, les ONG pourraient intensifier les activités qu'elles mènent actuellement et entreprendre d'éliminer les contraintes énumérées plus haut, en particulier :

- i) Renforcer la recherche et l'information et encourager la diffusion des technologies mises au point par elles;
- ii) Multiplier les occasions de réunions et de concertation pour que les ONG jouant un rôle dans la mise en valeur des énergies nouvelles puissent bénéficier mutuellement de leur expérience et de leur compétence;

- iii) Promouvoir les coentreprises associant des ONG africaines et des ONG non africaines;
- iv) Promouvoir la coordination des interventions effectuées dans un même pays ainsi qu'au niveau sous-régional afin d'éviter un chevauchement des activités.

#### VIII. LA DETTE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LE CONTEXTE AFRICAIN ACTUEL

40. MM. N.N. Susungi, chef de la Division de l'industrie et des banques de développement et T.I.S. Vusi, analyste financier hors classe appartenant à la même division de la Banque africaine de développement, ont présenté le document de travail qu'ils ont rédigé sur cette question.

41. La dette extérieure de l'Afrique a été évaluée à 130 milliards de dollars des Etats-Unis. La capacité d'endettement ainsi que la structure de la dette varient d'un pays à l'autre. De fait, chaque pays a un profil d'endettement qui lui est propre car après plus de 25 années d'indépendance, chaque pays africain a édifié une structure économique propre fondée sur son niveau de développement au moment de l'indépendance, ses ressources naturelles, ses priorités de développement, ses relations commerciales et politiques avec le reste du monde, etc. Aussi lorsque l'on se penche sur la dette extérieure des pays africains, convient-il d'étudier non seulement les niveaux absolu et relatif d'endettement de chaque pays mais aussi la structure de la dette totale, notamment en ce qui concerne les sources des fonds et la répartition globale de ces fonds par secteur.

42. En Afrique, l'Etat et les organismes publics sont les principaux consommateurs des emprunts contractés à l'étranger. Ces emprunts ont été contractés dans de nombreux cas pour être investis dans le secteur productif ainsi que dans les secteurs qui ne sont pas directement productifs mais qui fournissent l'infrastructure de base et les services nécessaires au développement des secteurs productifs. Ces investissements auraient dû aboutir à des recettes à l'exportation pour le remboursement des crédits.

43. Le véritable problème que pose la dette extérieure de l'Afrique ne tient pas à sa taille mais au fait que les recettes à l'exportation n'atteignent pas des niveaux permettant à la fin de rembourser les intérêts et de financer les importations dont les pays ont besoin. Ce phénomène s'explique par la détérioration des termes de l'échange dont nombre de pays ont fait l'expérience et par l'affectation des investissements opérés avec les prêts obtenus (dont l'examen permettrait de déterminer s'ils ont contribué à produire des recettes à l'exportation).

44. Des monographies ont été présentées sur les pays suivants : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Maroc, Mauritanie, Nigéria, Soudan, Tunisie et Zambie.

45. Au cours des débats, nombre de participants ont pris la parole pour exprimer leur opinion sur les divers aspects des liens qui existent entre ressources financières et développement industriel. Plusieurs des problèmes financiers qu'ont les pays africains sont dus au remboursement de dettes contractées pour financer la réalisation de grands projets qui n'ont pas eu les résultats escomptés. Les petites et moyennes entreprises locales ont des difficultés à obtenir des crédits pour la réalisation de leurs projets. Les taux d'intérêt sont généralement très élevés. Les pays ont tout intérêt à investir dans les petits projets car ceux-ci nécessitent moins de ressources financières et sont plus faciles à gérer. Ces projets devraient avoir un effet d'entraînement sur le développement d'autres secteurs tels que l'énergie, l'agriculture et la construction. Les banques de développement ne sont pas en mesure de satisfaire tous les besoins financiers liés à l'industrialisation des pays africains; aussi est-il nécessaire de trouver d'autres sources de financement. La mobilisation des ressources internes et externes devrait être encouragée. L'échec de nombreux projets industriels est dû aux coûts élevés des experts importés et à la position de faiblesse dans laquelle se trouvent les pays africains en matière de négociation de contrats.

46. On trouvera ci-après les principales conclusions et recommandations du Forum :

- i) La priorité devrait aller à la stimulation directe des secteurs qui peuvent produire ou économiser des devises, en particulier à la remise en état de l'infrastructure industrielle;
- ii) L'accent devrait être mis une nouvelle fois sur les petites et moyennes entreprises transformant les matières premières locales;
- iii) Les ONG et le secteur industriel privé devraient avoir les coudées plus franches et pouvoir fonctionner sans contraintes bureaucratiques inutiles;
- iv) Les pouvoirs publics et les ONG devraient s'efforcer de développer le commerce intra-africain qui offre de nombreuses possibilités d'utilisation plus efficace de la capacité industrielle dans de nombreuses branches;
- v) L'accent devrait être mis sur la formation de cadres financiers et industriels afin d'atténuer la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des experts étrangers qui est parfois critique dans certaines installations industrielles.

Il conviendrait, lorsque de nouvelles dettes sont contractées, de se pencher sur les incidences que toute nouvelle dette a sur la structure générale du service de la dette du pays et de veiller à ce que ces emprunts de type commercial ne soient pas affectés au financement des secteurs non productifs.

#### IX. ACTIVITES MENEES PAR LES ONG

47. Au cours des débats et lors des contacts directs qu'ont eus entre elles les ONG représentées, les activités suivantes ont été inventoriées :

- i) Environnement et développement dans le tiers monde (ENDA) invite toutes les ONG à participer aux journées d'étude qu'elle organise au Sénégal et qui portent sur les questions suivantes : protection de l'environnement, problèmes énergétiques et développement, etc. Les participants africains peuvent se voir attribuer des bourses de perfectionnement;
- ii) L'organisation Legga Nazionale Cooperative e Mutue a souhaité coopérer avec l'ONUDI et les ONG africaines dans les domaines suivants :
  - a) Organisation de stages de formation dans le domaine de l'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables du développement des agro-industries, de la fabrication des matériaux de construction utilisant les matières premières locales, etc.;
  - b) Assistance technique aux entreprises industrielles, en particulier aux coopératives;
  - c) Création d'entreprises industrielles dans divers domaines;
  - d) Evaluations techniques et diffusion de technologies mises au point en commun avec des ONG africaines;
  - e) Transfert et adaptation à l'environnement africain de technologies mises au point par l'Institut italien de coopération et d'innovation technologique.
- iii) L'ADAUA (Association pour le développement naturel d'une architecture et d'un urbanisme africain) se propose d'organiser en commun avec l'ONUDI des journées d'étude sur les logements à bon marché et l'utilisation des matières premières locales dans l'industrie de la construction en Afrique. Ces journées d'étude seraient destinées en priorité aux responsables des travaux publics des différents pays africains;
- iv) L'ENI/SAIPEM souhaiterait poursuivre ses contacts avec le réseau sur l'environnement des ONG africaines et l'ONUDI en vue de l'élaboration et de l'exécution d'un projet dans le domaine du développement rural intégré;

- v) L'Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises se propose d'organiser conjointement avec l'ONUDI des journées d'étude en Inde pour sensibiliser les décideurs africains au problème de la viabilité des petites cimenteries;
- vi) La FIDIC (Fédération internationale des ingénieurs conseils) se propose de mener les activités suivantes :
  - a) Aider les consultants africains à créer une fédération et la guider dans ses premiers pas;
  - b) Instituer des arrangements de type coopératif pour l'exécution en commun de projets associant les membres des coopératives; création de coentreprises ou conclusions d'accords de jumelage;
- vii) Le réseau sur l'environnement des ONG africaines (ANEN) se propose de coopérer avec l'ONUDI dans le but de dresser un inventaire des experts, d'organiser des journées d'étude/séminaires, de diffuser des informations sur les activités de l'ONUDI et de l'IDDA en particulier et d'établir un répertoire des ONG africaines;
- viii) L'Association des universités africaines (AUA) souhaite coopérer avec l'ONUDI dans les domaines suivants :
  - a) Organisation de stages de formation, de séminaires, etc. Les membres de l'AUA pourraient être sollicités pour concevoir et conduire ces séminaires ou stages régionaux portant sur des questions techniques précises;
  - b) Inventaire des experts africains travaillant dans les universités africaines. L'AUA fait actuellement une étude sur les experts qui exercent dans ses établissements membres dans les domaines suivants : agriculture, science et technique, médecine et économie.

#### X. RECOMMANDATIONS ADRESSEES A L'ONUDI

48. Les participants au Forum ont adressé à l'ONUDI les recommandations suivantes :
- i) Recenser les experts travaillant dans les ONG africaines pour pouvoir s'assurer leur concours dans le cadre de projets d'assistance technique portant sur divers secteurs en Afrique;
  - ii) Participer à la diffusion des technologies mises au point par les ONG et les organisations intergouvernementales dans la région en développant la coopération et la coordination des activités des diverses ONG et l'organisation de foires technologiques;

- iii) Participer avec le Centre régional africain de technologie à l'élaboration d'un répertoire détaillé des technologies appropriées en Afrique;
- iv) Aider les organisations nationales africaines à créer ou à renforcer les associations régionales et sous-régionales telles que l'Association des producteurs alimentaires africains;
- v) Collaborer avec le réseau sur l'environnement des ONG africaines à l'élaboration d'un annuaire des ONG africaines actives dans le domaine du développement économique et industriel;
- vi) Promouvoir des accords de jumelage entre les ONG du Sud ou entre les ONG du Sud et celles du Nord;
- vii) Nouer des liens avec d'autres organisations actives dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables telles que l'ANEN, le Centre de recherche du Commonwealth, etc., en vue d'échanger des données et de coordonner les initiatives.

#### XI. CONCLUSIONS

49. Les participants au Forum ont convenu de la nécessité de prendre les mesures suivantes :

- Renforcer la coopération entre l'ONUDI et les ONG et les organismes commerciaux et industriels;
- Créer des organismes nationaux ou renforcer les organismes existants et les encourager à définir et à exécuter des projets dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et autres programmes de coopération industrielle;
- Créer des centres nationaux ou des structures chargés de la diffusion de l'information scientifique et technique associant les ONG, les universités, les centres de recherche-développement, les chambres de commerce et d'industrie, les syndicats professionnels, etc., à leurs travaux.

50. Les participants au Forum sont arrivés à la conclusion que les organisations non gouvernementales ont un rôle important à jouer, en collaboration avec les pouvoirs publics, les organisations intergouvernementales et l'ONUDI, dans les programmes de coopération technique et autres activités visant à favoriser l'industrialisation dans les pays africains en développement. Aussi est-il nécessaire de les impliquer dans la planification, à l'échelon national et sur le plan technique.

ANNEXE I

FORUM SUR LA PARTICIPATION  
DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES  
A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR LA  
DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

PROGRAMME

MERCREDI 28 AOUT 1985

- 7 h 30 - 8 h 30      Inscription et questions administratives
- 9 heures              Cérémonie d'ouverture
- Allocution de bienvenue prononcée par  
M. John Bentum-Williams, président de l'Association des  
institutions africaines de financement du développement  
(AIAFD)
  - Déclaration du chef de la Section des ONG de l'ONUDI
  - Déclaration de M. Wilda D. Mung'Omba, président de la  
Banque africaine de développement (BAD)
  - Discours d'ouverture prononcé par M. Seri Gnoleba,  
Ministre d'Etat de la Côte d'Ivoire
- 10 h 15 - 11 h 30    - Election du Président et des 5 Vice-Présidents
- Adoption de l'ordre du jour
- Présentation des activités de l'ONUDI et de la Décennie  
                          du développement industriel de l'Afrique
- 11 h 30 - 13 heures    Présentation du sujet intitulé "Industrie alimentaire et  
                          agro-industries"
- Débat sur les différentes formes que peut revêtir la  
                          coopération avec les ONG
- 15 heures - 16 heures Poursuite du débat
- 16 h 30 - 19 heures    Présentation du sujet intitulé "Industrie des machines  
                          agricoles"
- Débat sur les diverses formes que peut revêtir la  
                          coopération avec les ONG

JEUDI 29 AOUT 1985

- 8 h 30 - 10 heures      Présentation du sujet intitulé "Industrie des matériaux de construction"
- Débat sur les diverses formes que peut revêtir la coopération avec les ONG
- 10 h 30 - 12 h 30      Poursuite du débat
- 15 heures - 16 h 30      Présentation du sujet sur l'"énergie"
- Débat sur les diverses formes que peut revêtir la coopération avec les ONG
- 17 heures - 18 heures    Poursuite du débat

VENREDI 30 AOUT 1985

- 8 h 30 - 10 heures      Présentation du sujet portant sur la dette et le développement dans le contexte africain actuel
- 10 h 30 - 12 heures      Poursuite du débat
- 15 heures - 16 h 30      Présentation de rapports
- 17 heures                  Cérémonie de clôture du Forum
- Communiqué final lu par le Secrétaire général de l'AIAFD
- Déclaration de M. Wila D. Mung'Omba, président de la Banque africaine de développement (BAD)
- Cérémonie de clôture conduite par M. Ehui Bernard, Ministre ivoirien de l'industrie.

ANNEXE II

FORUM SUR LA PARTICIPATION DES ONG  
A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR L'IDDA

28-30 AOÛT 1985

ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)

LISTE DES PARTICIPANTS

---

NOM ET TITRE	ADRESSE
M. Barros Fernando Director	Provome-Com. Exterior Ltd. B.P. 264 Porto Alegre BRESIL
M. Tchbenfo Gabriel Ingénieur Génie civil Chef de Service Techn. des Infrastructures	Ministère de l'Equipement Direction de la Normalisation CAMEROUN
M. Rolin Jean Secrétaire général	Association des Banques populaires pour l'assistance aux pays en voie de développement (ABPVD) 131, Avenue de Wagram Paris 75017 FRANCE
M. Diallo A. Lelouma Secrétaire général adjoint	OUSA (Organisation de l'unité syndicale africaine) Box M. 386 Accra GHANA
M. Gagliardi Gustavo Responsable secteur pays en voie de développement	Lega nazionale delle cooperative L.N.C.M. Via A. Guattani 9 Rome ITALIE
M. Mogavero Sandro Training Manager	SAIPEM/SPA Cortemaggiore Piacenza ITALIE
M. Pellegrini Antonio President	L.N.C.M. Conaco Construzione Via Quirza 9 Rome ITALIE

M. Ndir Mansour Journaliste chargé des questions économiques	Agence panafricaine d'information (PANA) B.P. 4056 Dakar - FANN MERMOE SENEGAL
M. Everett Richard Journaliste	La Voix de l'Amérique (Bureau régional) Abidjan 01 B.P. 1712 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. H. Paumgarten Délégué commercial adjoint	Délégation commerciale d'Autriche B.P. 1369 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Oulator Jean Représentant	Confédération internationale des syndicats libres Rue Montagne aux herbes potagères 37-41 1040 Bruxelles BELGIQUE
M. P. Bousez Délégué général	Association technique africaine 23, rue du Rocher 75003 Paris FRANCE
M. Cochery Pierre Responsable des relations avec les organismes des Nations Unies	Echanges et consultations techniques internationaux (ECTI) 3, rue de Logelbach 75017 Paris FRANCE
M. Coron Gabriel Directeur relations internationales	Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE) 11, rue Hamelin 75016 Paris FRANCE
M. Tumpaiual Rajamani Director	World Association of Small and Medium Enterprises (WASME) 1/10 Palace Road 5600022 Banzalore INDE
M. Okorie Okorie Onyemauwa Director General	International Agency for Rural Industrialization (IARI) c/o Inagrindus Group Box 1325 ABA NIGERIA

M. Sharman Frederick Andrew Chairman North/South Committee	FIDIC Sir William Halcrow and Partners Vineyard House 44 Brook Green Hammersmith London W6 ROYAUME-UNI
M. Kibora Aia Souleymane Chargé de recherche et des projets	Alliance coopérative internationale 01 B.P. 3969 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Ganongo Georges Directeur exécutif	Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée (ISTA) B.P. 3910 Libreville GABON
Mme Esther Afua Ocloo National President	Federation of Ghana Business and Professional Women (FGRPW) P.O. Box 36 Legon Accra GHANA
M. Felleke Zawdu Secretary General	African Regional Organization for Standardization (ARSO) P.O. Box 57363 Nairobi KENYA
M. Saad M. Fathi Director General	African Institute for Higher Technical Training and Research P.O. Box 53763 Nairobi KENYA
M. Ramaroson André Président	FIV.MPA.MA (Groupement privé d'institut économique et social des P.M.I.) 8, rue Marguerite Barbier Andravoahangy ANTANANARIVO MADAGASCAR
M. Williams Olufermi Executive Secretary	Organization of African Unity STRC P.M.B. 2359 Lagos NIGERIA
M. Chinsman Babashola	Centre régional africain de technologie (CRAT) B.P. 2435 Dakar SENEGAL

M. Bouraima Habirou  
Assistant technique

Chambre de commerce et de l'industrie  
du Bénin  
B.P. 31  
Cotonou  
BENIN

M. Tigoue Kouanvi  
Secrétaire exécutif

Union africaine et mauricienne de  
banques pour le développement  
B.P. 2045  
Cotonou  
BENIN

M. Hama Boubakar  
Directeur des projets et  
programmes

Comité inter-Etats permanent de  
lutte contre la sécheresse dans  
le Sahel (CILSS)  
B.P. 7049  
Ouagadougou  
BURKINA FASO

M. Hebie Diango Charlie  
Conseiller jur. directeur de la  
formation prof. de l'assistance  
et de la promotion des PME

Chambre de commerce, d'industrie et  
d'artisanat du Burkina Faso (CCIA)  
B.P. 502  
Ouagadougou  
BURKINA FASO

M. Koita Fodie  
Secrétaire général

Association pour le développement  
naturel d'une architecture et d'un  
urbanisme africains (ADAUA)  
B.P. 648  
Ouagadougou  
BURKINA FASO

M. Baro Soulimane  
Directeur général adjoint

Société africaine d'étude et  
de développement  
B.P. 593  
Ouagadougou  
BURKINA FASO

M. Mondjanagni Alfred  
Secrétaire général

Institut panafricain pour le  
développement  
B.P. 4056  
Douala  
CAMEROUN

M. Itsitsa Gaston  
Secrétaire exécutif

Fédération des chambres de commerce  
de l'Afrique centrale (FCCAC)  
B.P. 1603  
Brazzaville  
CONGO

M. Azevedo Ramiro Andrade Alves  
Directeur secteur projet

Institut capverdien de solidarité  
B.P. 124  
Praia Santiago  
CAP-VERT

M. Sall Khalilou  
Vice-Président exécutif

Fédération des consultants  
africains (FECA)  
s/c BAD  
01 B.P. 1387  
Abidjan 01  
COTE D'IVOIRE

M. Iba Kwamey Kolou  
Directeur exécutif

Institut de planification de la  
recherche pour l'environnement et  
le développement  
15 B.P. 1032  
Abidjan 15  
COTE D'IVOIRE

M. Satti Abdel Moneim  
Directeur de Programme

Association of African Universities  
P.O. Box 5744  
Accra North  
GHANA

M. Muchiru Simon  
Programme Officer

African NGOs Environment Network (ANEN)  
P.O. Box 72461  
Nairobi  
KENYA

M. Moses Nuyaba Henry Maada  
Président CMD

West African Market Research and  
Investment Analysis Agency (WAMARIAA)  
Karata Highway Paynesville  
Box 1506  
Monrovia  
LIBERIA

M. Hastings Chunga  
General Manager

Small Enterprise Development  
Organization of Malawi (SEDOM)  
P.O. Box 525  
Blantyre  
MALAWI

M. Bugnicourt Jacques  
Secrétaire exécutif

E. nement et développement  
na . al du tiers monde (ENDA  
tiers monde)  
B.P. 3370  
Dakar  
SENEGAL

M. Hollela David W.A.  
Secretary General

Co-operative Union of Tanzania (CUT)  
P.O. Box 2567  
Dar-es-Salaam  
TANZANIA

M. Rwegasira Joseph Clemence

The Union of Tanzanian Workers (JUWATA)  
P.O. Box 15359  
Dar-es-Salaam  
TANZANIA

M. Allouche Sadok Secrétaire général adjoint	Union générale tunisienne du travail (UGTT) 29, rue Ahmed Rami Belvédère Tunis TUNISIE
M. Ekra Maxime Secrétaire général	Chambre d'industrie 01 B.P. 1758 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Djedje Romain Fondé de pouvoirs	BIAO 01 Abidjan B.P. 1274 COTE D'IVOIRE
M. Goffri Raymon Conducteur Travaux Bâtiment	Association technique africaine (ATA) 01 B.P. 1567 Abidjan COTE D'IVOIRE
M. Hoba Goa Président	Ministère des travaux publics 01 B.P. 3 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Kacou Marcel Ingénieur Travaux publics	ATA 01 B.P. 1567 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Kana Mutombo Secrétaire général	UPDEA 01 B.P. 1345 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Kouadio N'Goran Responsable technique	ATA UTPA Kotobi B.P. 177 Kotobi RCI COTE D'IVOIRE
M. Meledje Mathias Secrétaire de rédaction	Assemblée nationale 01 B.P. 81 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Touré Abdoulaye Directeur de la DENT	Ministère de l'industrie - Direction de l'environnement, de la normalisation et de la technologie (DENT) B.P. V65 Abidjan COTE D'IVOIRE

M. Touré Mamadou Secrétaire général	Chambre de commerce internationale 01 B.P. 1896 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Theophile Dasse Journaliste	Radiodiffusion B.P. V191 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Tradi Etienne S/Directeur de la coopération internationale	Ministère de l'industrie B.P. V65 Abidjan COTE D'IVOIRE
M. Zadi Noel Journaliste	Agence France Presse 01 B.P. 726 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Coffi René Directeur général	I.2.T. 04, B.P. 1137 Abidjan 04 COTE D'IVOIRE
M. Brancart René Yvon Chef du Service production DERT	Energie électrique de la Côte d'Ivoire 01 B.P. 1345 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Anani Apolinaire Membre du Secrétariat permanent	UPDEA 01 B.P. 1345 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE
M. Bamja Moussa	Min. Industrie DINA 1 B.P. V65 Abidjan COTE D'IVOIRE

PARTICIPANTS DU SECRETARIAT DE L'ALAFD

PARTICIPANTS DU BUREAU DU PNUD A ABIDJAN

M. Assie Diawara  
Représentant résident p.i.

PNUD 01 B.P. 1247 Abidjan 01

Mme Coulibaly Assita

PNUD 01 B.P. 1247 Abidjan 01

CONSULTANTS DE L'ONUDI

M. Beavogui Mohamed  
Consultant

African Regional Centre for  
Engineering Design and Manufacturing  
PMP 19 UI Post Office Ibadan  
Nigéria

M. A.C. Mosha  
Consultant

Tanzania Food and Nutrition Centre  
Box 977  
Dar-es-Salaam  
République-Unie de Tanzanie

M. A. Ouattara  
Consultant

L'ONUDI était représentée par quatre fonctionnaires :

Le chef de la Section des ONG et un fonctionnaire de la section

Le chef du Groupe de coordination de l'IDDA

et un fonctionnaire du Service de l'élaboration et de l'évaluation  
des programmes.

ANNEXE III

FORUM SUR LA PARTICIPATION DES ONG  
A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR L'IDDA

LISTE DES DOCUMENTS ET CONTRIBUTIONS FOURNIS PAR LES PARTICIPANTS

- 1 - Discours de M. Wila D. Mung'Omba, Président de la Banque africaine de développement
- 2 - Association pour le développement naturel d'une architecture et d'un urbanisme africains (ADAJA)
- 3 - International Association : Panafrican Institute for Development (PAID)
- 4 - Contribution of the Association of African Universities
- 5 - Note de présentation de la Fédération des chambres de commerce de l'Afrique centrale (FCCAC)
- 6 - Fédération des consultants africains
- 7 - The Role of Trade Unions in Industrial Development de M. J. Rwegasira, The Union of Tanzania Workers (JUWATA)
- 8 - African Institute for Higher Technical Training and Research
- 9 - Quelques aspects de l'engagement d'ENDA et d'autres ONG en technologie et dans le développement de l'artisanat et de la petite industrie en Afrique
- 10 - Communication de l'Alliance coopérative internationale, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
- 11 - Note on Mini Cement Plant de M. R. Rajamani, Director, Movers Private Limited
- 12 - Rural Industrialization and the Industrial Development Decade for Africa de M. Okorie O. Okorie
- 13 - Société africaine des plantation d'hévéas
- 14 - Echanges et consultations techniques internationaux (ECTI)
- 15 - Bulletin trimestriel d'information, Fédération des consultants africains (FECA), premier trimestre 1985
- 16 - Institut de la planification et de la recherche pour l'environnement et le développement (RPIED) par M. Iba Holou Kwamey, Directeur exécutif

- 17 - The role of indigeneous entrepreneurs (through NGOs actively involved in industrial innovations) in the development of market research for the identification of industrial opportunities and consequently exchanging their development and implementation de M. H. Moses-Nuyaba, President CMD, West African Market Research and Investment Analysis Agency (WA'MARIAA)
- 18 - The Regional Standardization System in Africa de M. Z. Felleke, Secretary-General, ARSO
- 19 - The Duality of Debt and Development in the Present African Context de M. H. Susungi, Chief of Division et M. T. Vusi, Senior Financial Analyst, both of the Division of Industry and Development Banks, African Development Bank
- 20 - Multivalent Training Centre for the Integrated Rural Development by SAIPEM/CORI
- 21 - Rapport économique et social par l'UGTT, pour une société démocratique et juste.

ANNEXE IV

FORUM SUR LA PARTICIPATION DES ONG  
A LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME POUR L'IDDA

LISTE DES DOCUMENTS DE L'ONU/DI DISTRIBUES A L'OCCASION  
DU FORUM DES ONG A ABIDJAN

1. Rapport annuel du Directeur exécutif, 1984, ID/B/340
2. Aide-mémoire V.85-23217
3. Note à l'intention des participants
4. Ordre du jour provisoire
5. La participation des ONG au développement des énergies nouvelles et renouvelables en Afrique
6. La participation des ONG au développement de l'industrie des machines agricoles en Afrique
7. La participation des ONG au développement de l'industrie alimentaire et des agro-industries en Afrique
8. La participation des ONG au développement de l'industrie des matériaux de construction en Afrique
9. Rapport intérimaire sur l'exécution du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos (Décennie des Nations Unies pour le développement industriel de l'Afrique, IDDA)
10. Les liens entre l'industrie, l'agriculture et la production alimentaire, analyse et propositions d'action
11. La dette extérieure de l'Afrique et le secteur industriel, étude, conclusions et recommandations
12. Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), note d'information
13. La coopération entre l'ONU/DI et les ONG
14. Les liens université-industrie
15. Rapport sur l'identification et l'application de technologies nouvelles appropriées pour l'application du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.